

## Surveillance d'un TRAUMATISME CRANIEN du nourrisson

Votre enfant a subi un choc à la tête : il vient d'avoir un traumatisme crânien. Les circonstances de son traumatisme et son examen n'ont pas identifié d'éléments de gravité.

L'évolution va le plus probablement se faire vers une guérison sans séquelle. Toutefois, le risque d'aggravation au domicile, même s'il est faible, ne peut être exclu totalement. Votre nourrisson nécessite d'être surveillé pendant les 48 prochaines heures. Vous devez le réveiller toutes les 3 heures la première nuit.

Vous devez consulter rapidement aux urgences les plus proches de votre domicile si votre enfant ne vous semble pas comme d'habitude ou si un des symptômes suivants apparaissait :

- une perte de connaissance ou une somnolence (il dort plus d'une heure à des moments inhabituels ou il a des difficultés à garder les yeux ouverts)
- plus de 3 vomissements
- un trouble de l'équilibre, de la marche, de la parole (il ne semble pas voir ou entendre)
- il a des mouvements anormaux ou n'utilise pas un membre comme d'habitude (bras, jambe)
- une paralysie du visage, un écoulement de liquide ou de sang par le nez ou une oreille
- des maux de tête importants, des pleurs inconsolables ou une irritabilité malgré la prise de paracétamol

Pour aider votre nourrisson à récupérer, il vous est conseillé de :

- le laisser au calme et au repos
- lui proposer à manger comme d'habitude mais sans le forcer ou insister
- s'il vous semble douloureux, ne lui donner que du paracétamol. Tout autre médicament (aspirine, anti-inflammatoire, tranquillisant, somnifère) nécessite un avis médical
- éviter les activités à risque d'un nouveau traumatisme crânien dans les 3 semaines qui suivent
- s'il perd conscience, garder votre calme, appelez les secours (15 ou 112 ou 18) et pensez à le mettre en position latérale de sécurité en attendant les secours

**Au moindre doute, vous pouvez appeler votre médecin traitant ou consulter aux urgences les plus proches de chez vous 24h/24**